

Compte rendu de l'audience avec Jean Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports le 21 septembre 2020

Après l'audience du 16 juillet, le Ministre de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports, Jean Michel Blanquer a reçu le SNIA-IPR UNSA le lundi 21 septembre pour faire un nouveau point « carrières et missions ». Le ministre était accompagné de Vincent Soetomont, DGRH et Isabelle Bourhis, conseillère sociale.

Proposition est faite par le Ministre de **revaloriser l'indemnité de charges administratives à hauteur de 1200 euros annuel avec application au 1^{er} janvier 2021**. Rappelant les engagements initiaux non tenus sur l'indiciaire, Alain Marie réitère la demande d'abondement des taux pro / pro pour la prochaine campagne d'avancement à la HCL et à l'échelon spécial.

Le Ministre nous questionne ensuite sur l'entrée métier, à l'aune du nouvel agenda social présenté la semaine passée en CTMEN et en bilatérales aux OS.

Nous rappelons la disponibilité du SNIA-IPR à contribuer au GT5 catégoriel qui concerne les corps d'inspection et les nombreux GT transversaux, à savoir :

- GT 1 – enjeux équipements informatiques,
- GT 10 – bien-être au travail,
- GT 11 – parcours professionnels et gestion de proximité,
- GT 12 – égalité femme/homme,
- GT 13 – réforme des concours,
- GT 14 – formation continue,
- GT 15 – encadrement,
- GT 17 – animation des collectifs pédagogiques.

Nous précisons que le SNIA-IPR sera reçu le 2 octobre par les inspecteurs généraux qui pilotent le groupe de travail de l'IGESR sur les parcours de carrières des inspecteurs.

En cette rentrée complexe, outre les opérations d'examens et concours, la réalisation des RDVC non réalisés de la campagne précédente s'ajoute aux évaluations d'établissement, dont nous réclamons toujours le retour du pourcentage à une jauge de 5% qui tienne compte des conditions particulières. Nous réaffirmons notre engagement dans cette démarche qui doit intégrer d'autres gestes professionnels (contrats d'objectif, accompagnement, évaluation individuelle) sans empiler les tâches ni augmenter une charge déjà trop lourde, pour un métier qui garde son sens sur les missions « cœur de métier ».

Prenant appui sur les résultats du concours 2020 qui montrent la très faible attractivité du corps, nous attendons que l'acte II de l'agenda social débouche sur des évolutions indiciaires indispensables pour la restaurer et permettre d'assurer le recrutement nécessaire.

Dans un contexte de négociation ardu, la revalorisation de l'ICA marque une avancée. Elle est à mettre au crédit de l'opiniâtreté du SNIA-IPR UNSA. Depuis juillet de multiples démarches ont été entreprises auprès du ministre, du cabinet et de la DGRH avec le soutien de notre fédération. La mobilisation coordonnée des délégués académiques qui ont alerté les recteurs et fait remonter le mécontentement des IA-IPR, ainsi que le soutien des adhérents, ont été essentiels pour faire progresser nos revendications.

Alain Marie,

Secrétaire général du SNIA-IPR UNSA